

ASSOCIATION HORLOGERIE COMTOISE
Hôtel de ville
39400 Morez

Assemblée générale
Mairie de Morez, samedi 25 octobre 2014

La séance est ouverte à 14 heures.

Le président compte douze adhérents présents à jour de leur cotisation et neuf pouvoirs. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le rapport financier est présenté par Camille Renaud et Michel Dumain, trésorier. Il est approuvé à l'unanimité.

Le rapport moral, présenté par Marie-Paule Renaud, secrétaire, est approuvé à l'unanimité. Un adhérent demande que la visite « Le Morez disparu des horlogers » organisée par le président le 27 septembre dernier, fasse l'objet d'un compte rendu détaillé.

Conformément à l'article 7 des statuts, le conseil d'administration, composé actuellement de cinq membres, doit être renouvelé cette année pour trois années, par scrutin à main levée. Le nombre maximum étant fixé à sept, les candidats sont les suivants :

- Les cinq membres sortants : François Buffard, Michel Dumain, Jean-Marie Girod, Marie-Paule Renaud, Camille Renaud ;
- M. Tissot.

Les six membres sont élus à l'unanimité.

Le président présente les travaux à venir en 2015 : participation à divers événements relatifs au patrimoine et aux métiers d'art, édition d'un nouveau livret, visite d'horloges de clocher remarquables et leur inventaire, recherches d'archives, coopération avec le musée de la Lunette.

La séance est levée à 15 heures.

Marie-Paule Renaud, secrétaire.